

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



TERMES DE REFERENCE

OBJET :
***Organisation des ateliers nationaux de formation sur le site web régional
des marchés publics de l'espace UEMOA au sein des Etats membres***

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté en 2005, les deux directives du cadre harmonisé des marchés publics et des délégations de service public au sein de l'espace UEMOA :

- La Directive n° 04/2005/CM/UEMOA portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA ;
- La Directive n° 05/2005/CM/UEMOA portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA.

Ces directives s'inscrivent dans un processus visant une gestion transparente et efficiente des finances publiques, prévue notamment par les dispositions de la Directive portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA.

Dans ce cadre, il est prévu la mise en place d'un site web régional des marchés publics pour la publication de toutes les informations pertinentes de la commande publique dans l'espace UEMOA.

Le site web régional de marchés publics permet la publication des plans de passations, des avis d'appels d'offres, des avis d'attributions, des contentieux sur les marchés dont les montants atteignent les seuils communautaires de publication ainsi que la surveillance multilatérale des marchés publics dans l'Union.

La première version du système a été validée lors de l'atelier régional de lancement qui a eu lieu du 16 au 18 août 2011 à Ouagadougou au Burkina Faso ; Il s'agit d'un système évolutif qui connaîtra progressivement d'ici la fin de l'année 2013 une interconnexion avec les systèmes intégrés nationaux de gestion des marchés publics afin d'automatiser certains processus de publication. Cette prochaine étape nécessitera la mise en place des systèmes d'information nationaux intégrés de gestion des marchés publics des Républiques du Bénin, du Niger, du Togo et de la Guinée Bissau, ainsi que la mise à niveau des systèmes d'information nationaux existant notamment ceux des Républiques du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Mali.

Dans le cadre de la mise en production de la première version du système d'information régional des marchés publics, il est prévu l'organisation d'ateliers nationaux de formation des points focaux au niveau des organes de contrôle, de régulation et des autorités contractantes.

II. OBJECTIFS

Les ateliers de formation des points focaux pour la gestion du système d'information régional des marchés publics ont pour objectif principal, la formation des acteurs, points focaux à la maîtrise des outils de publication des informations relatives aux commandes publiques nationales sur le site web régional des marchés publics. En effet des modules de gestion pour la publication sur le site web des plans de

passation, des avis appels d'offres, des avis d'attributions, des contentieux, des statistiques, de la liste noire et de la documentation réglementaire sur les marchés publics ont été développés, ces ateliers permettront aux points focaux la maîtrise de ces différents outils.

III. PUBLICS CIBLES

Les publics cibles sont les suivants :

- les acteurs des organes de contrôle et de régulation :
 - organe de contrôle (1 participant)
 - organe de régulation (1 participant)
- les acteurs des autorités contractantes (Ministères, Collectivités locales, Etablissements publics, Organismes de droit public, Sociétés nationales, Sociétés anonymes à participation publique majoritaire) :
 - 48 participants au plus à raison d'un participant par autorité contractante. Les autorités contractantes seront choisies uniquement parmi les premières qui passent les plus gros marchés en termes de montants.

Au total, cinquante (50) participants au plus sont attendus.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- une maîtrise des nouvelles règles de publication des avis d'appels d'offres dans l'espace UEMOA ;
- une meilleure connaissance du site web régional des marchés publics ;
- une maîtrise des procédures et méthodes de publication des informations sur le site web régional des marchés publics ;
- une meilleure visibilité sur les futures évolutions du système d'information régional des marchés publics ;
- une maîtrise des critères de surveillance multilatérale des marchés publics dans l'espace UEMOA ;
- la saisie des données 2012 relatives aux plans de passation des marchés, aux avis d'appels d'offres, aux avis d'attributions, aux contentieux, aux statistiques, aux textes réglementaires, aux programmes de formation, à la liste noire, etc.

V. DEROULEMENT DE LA MISSION

Les rencontres seront organisées par la Commission de l'UEMOA (la Cellule de Gestion des Marchés Publics - CGMP-), en étroite collaboration avec les organes de contrôle et de régulation de marchés publics de chaque État membre.

Le premier jour de la mission sera consacré à des séances de travail avec l'organe de contrôle au sein de ses locaux, le deuxième jour avec l'organe de régulation au sein de ses locaux aussi et les trois derniers jours seront consacrés aux ateliers de

formation regroupant tous ensemble les acteurs, points focaux des organes de contrôle, de régulation et des autorités contractantes.